

## **Adaxtra Capital accompagne la Société BIOBANK dans la réorganisation de son capital et son développement.**

Adaxtra Capital fait son entrée au capital de la société BIOBANK, banque de tissus osseux, à l'occasion d'une réorganisation de son actionariat. L'entreprise est spécialisée dans le recueil, le nettoyage, le reconditionnement, et la distribution de greffons osseux.

BIOBANK bénéficie d'une position de leader sur un marché de niche, où les trois quarts des intervenants opèrent dans le secteur public. Avec un chiffre d'affaires de 12 M€, la société fournit plus de 2 500 chirurgiens orthopédiques et dentaires qui font appel à ses greffons principalement pour soigner des fractures, effectuer des comblements osseux, et cureter des tumeurs.

Grâce à sa technologie propriétaire innovante lui permettant de préserver au mieux les propriétés ostéoconductrices de ses greffons, BIOBANK a surperformé son marché avec une croissance moyenne de 22% ces dernières années, contre 6-7% chez ses concurrents.

Au fil de son développement, la société a su nouer un rapport de confiance avec l'ensemble des acteurs de sa chaîne de valeur, du prélèvement à l'utilisation finale de ses greffons, en faisant aujourd'hui un acteur de référence.

BIOBANK dispose d'un fort potentiel de croissance, allant de pair avec celui de son marché sous-jacent. Les allogreffes deviennent en effet une solution de plus en plus prisée par les patients et les chirurgiens. La société mènera ce développement grâce à la qualité de ses greffons, l'élargissement de son offre ainsi que l'amélioration de son outil de production.

L'opération, menée par NewAlpha Verto avec le soutien d'Adaxtra Capital, associe l'équipe dirigeante ainsi qu'un pool d'investisseurs rassemblant Capital Croissance, Altur Investissement (ex Turenne Investissement) et d'autres investisseurs.



**Julien Godard, Président d'Adaxtra Capital**, commente :

« Nous sommes fiers d'accompagner Patrick Joucla dans le développement de BIOBANK. Grâce à sa technologie propriétaire et à son business model résilient, l'entreprise a tout pour consolider son rôle d'acteur incontournable de la chirurgie orthopédique et dentaire. »

## **Intervenants sur l'opération**

---

- **New Alpha Verto** : Thomas Fort, Antoine Dary, Alexis Kemlin
- **Adaxtra Capital** : Julien Godard, Kevin Miens, Maxime Balsat
- **Altur Investissement** : François Lombard, Bertrand Cavalié
- **Capital Croissance** : Eric Neuplanche, Julie Masson, Cédric Boxberger
- **Dirigeants** : Patrick Joucla, Hervé Meslin, Raphaël Bardonnnet, Audrey Zazzera

### Conseil investisseurs:

- **Conseil financier** : Oddo BHF (Cédric Moreau)
- **Conseil juridique** : Orsay Avocats Associés (Samira Friggeri)
- **Due diligence financière** : Advance Capital (Olivier Poncin)

### Conseils cédant :

- **Conseil financier** : Clearwater Corporate Finance (Thomas Hamelin, Philippe Croppi)
- **Conseil juridique** : Bignon Lebray & Associés (Edouard Waels)
- **Conseil stratégique** : Bionest Partners (Alain Gilbert)

Conseil juridique cible : Lamartine Conseil (Stéphane Rodriguez)

Dette unitranche : Bpifrance

## **Contact presse**

---

Antoine Mathot

01.40.04.72.91

[presse@adaxtra.com](mailto:presse@adaxtra.com)

## **A propos d'Adaxtra Capital**

---

L'objectif d'Adaxtra Capital est d'accompagner des PME françaises en fonds propres et quasi fonds propres sur des projets ambitieux de capital-transmission et capital-développement, en prenant des tickets unitaires compris entre 1 et 5 M€. Adaxtra Capital dispose à ce jour de 100 M€ d'actifs sous gestion, et les déploie notamment via le FPCI Adaxtra France PME 2021. L'équipe, composée de quatre personnes expérimentées aux compétences multisectorielles complémentaires, est particulièrement sensible aux valeurs humaines des managers qu'elle accompagne. Sa volonté est de construire des associations dans la durée, fondées sur la confiance et le respect. Adaxtra Capital est une filiale de la BRED Banque Populaire.

[www.adaxtra.com](http://www.adaxtra.com)

## **A propos de BIOBANK**

---

BIOBank assure l'ensemble des activités d'une banque de tissus, prévues par l'article L.1243-2 du code de santé publique, de la prise en charge des tissus (recueil) à la délivrance de greffons sécurisés. Ces étapes comprennent, entre autres, la sélection biologique des donneurs puis la transformation proprement dite des greffons osseux. BIOBANK est agréée par l'agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM).

<http://www.biobank.fr>